

## MARDI A LA PISCINE L'U.S.I. PLONGÉE A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



La section plongée de l'Union Sportive Issorlienne a tenu son assemblée générale dans les locaux de la piscine municipale.

Après un bilan moral et financier satisfaisant, le club devait porter à l'ordre du jour les manifestations prévues pour l'année à venir.

Dans un premier temps, ce sera la spectaculaire descente de l'Allier de La Ribeyre à Coudes, le 6 janvier prochain. Le 12 du même mois, comme tous les ans, ce sera le grand bal à la salle des fêtes. Puis, en mai, la descente du haut Allier avec le concours du Spondy, le club de de Juan.

En février 1981, le club doit effectuer un voyage aux îles Seychelles.

### Questions diverses et bureau

Cette année aura permis de rembourser complètement les emprunts contractés auprès des adhérents. Il faut maintenant envisager d'investir dans l'achat ou le remplacement du matériel. Une décision sera prise ultérieurement par le bureau.

D'autre part, des renseignements concernant la responsabilité civile du club seront demandés à la Fédération afin de connaître précisément les responsabilités du club vis-à-vis des adhérents lors des entraînements en piscine et lors des sorties en lac ou en mer.

En ce qui concerne les licences, rien n'est changé par rapport à la saison passée. La somme demandée comprend la cotisation club, l'adhésion à la F.F.E.S.S.M. et l'assurance individuelle au tiers.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assistance devait élire le bureau qui a été élu dans sa totalité.

Président : R. Aubert ; secrétaire : J.-L. Aubier ; trésorier : B. Jaurin ; trésorier adjoint : Mlle Allemand ; responsable jeunes : B. Chalut ; responsable entraînement : D. Bonnamy, J. Sognelonge ; responsable matériel : M. Vergnaud.

Edition " LA MONTAGNE "

du 23/10/1980

Assemblée Générale saison 1980